



## **La Byblos Bank et l'Agence Française de Développement soutiennent l'éducation de 582 élèves libanais**

**Siège social de la Byblos Bank, Achrafié, 21 février 2012 :** En 2011, la Byblos Bank et l'Agence Française de Développement (AFD) ont soutenu l'éducation de 582 élèves de neuf universités libanaises. Ces élèves ont pu bénéficier de prêts universitaires en livres libanaises d'une valeur totale de 9 millions d'euros et ce dans le cadre du « Programme des Prêts Universitaires », lancé fin 2010 en partenariat avec l'AFD. Ce programme qui s'étend sur 3 ans, est financé par une ligne de crédit de 25 millions d'euros accordée par l'AFD à la Byblos Bank afin de les offrir sous forme de prêts universitaires à des conditions favorables.

Une conférence de presse s'est tenue le mardi 21 février 2012 au siège social de la Byblos Bank à Achrafié afin d'annoncer les résultats de l'année 2011. Y ont pris part M. Denis Cassat, Directeur de l'AFD au Liban, des représentants de l'Ambassade de France et des médias ainsi que des directeurs de la banque.

M. Gilbert Zouein, assistant directeur général et directeur des produits, segments et marketing au groupe Byblos Bank, a réitéré l'engagement de la Byblos Bank à contribuer à l'éducation de la jeunesse libanaise. « L'augmentation des frais de scolarité empêche la plupart des familles libanaises à revenu moyen de concrétiser les ambitions de leurs enfants, ce qui affecte une bonne partie des étudiants libanais. D'où l'importance du « Programme des Prêts Universitaires », qui s'inscrit dans la stratégie de responsabilité sociale de la Byblos Bank », a-t-il exprimé.

Pour sa part, M. Denis Cassat a indiqué que l'AFD, dans sa mission de « développeur d'avenirs durables » continuera à appuyer l'éducation au Liban, celle-ci étant le moteur de la croissance économique du pays. Il a également indiqué que les résultats annoncés sont satisfaisants et répondent aux objectifs qui touchent plus particulièrement les étudiants de première année et ceux qui ont recours à l'aide des services sociaux des universités. Il a incité les universités à mettre à la disposition de leurs étudiants toutes les informations sur ces prêts aux conditions favorables en termes de durée et de taux.

M. Elie Abou Khalil, directeur du département de développement des produits bancaires au groupe Byblos Bank, a présenté les résultats du Programme pour l'année 2011 : « 25%

des élèves ayant bénéficié des Prêts Universitaires se spécialisent en gestion, 22% en génie civil et architecture, 20% en médecine et sciences médicales et 33% en d'autres domaines. 71% de ces élèves sont en première année universitaire ». Et d'ajouter : « Ces prêts qui sont offerts à un taux d'intérêt réduit de 3%, peuvent être remboursés sur une période maximale de 18 ans et ils permettent de financer jusqu'à 75% des frais de scolarité. Les étudiants de première année ainsi que ceux bénéficiant d'une aide sociale peuvent également profiter de ces prêts ».

Le Programme des Prêts Universitaires est proposé aux étudiants de neuf universités privées libanaises à savoir l'Université Saint-Joseph, la Notre Dame University, la Lebanese American University, l'Université Arabe de Beyrouth, l'Université Saint-Esprit de Kaslik, l'Université la Sagesse, l'Université Antonine, l'Université de Balamand et l'Université Haigazian.